

COMITÉ PERMANENT DE RESPONSABILISATION ET DE SUPERVISION

Onze simples députés de l'Assemblée législative forment le Comité permanent de responsabilisation et de supervision (CPRS). Le CPRS examine les questions qui touchent l'ensemble du gouvernement, comme le budget et les mesures liées à la COVID-19. Il gère également le quotidien de l'Assemblée et le travail des autres comités.

En janvier 2022, le CPRS a commencé à examiner le budget de fonctionnement proposé par le GTNO, le <u>Budget principal des dépenses pour 2022-2023</u>. Pour ce faire, il a tenu pendant plusieurs jours des séances d'information confidentielles avec des ministres et des membres du personnel de leur ministère, avant de débattre publiquement du sujet devant la Chambre. Le CPRS a également négocié avec le gouvernement certains changements au budget proposé. Lors de la dernière journée de la session de février-mars, les députés ont adopté le budget du GTNO pour 2022-2023 après l'avoir passé au vote.

Au cours de la session de février-mars, le CPRS a organisé quatre journées sur les thèmes suivants : le logement, la reprise après la pandémie, les petites collectivités et les services à l'enfance et à la famille. Lors de ces journées thématiques, les députés concentrent leurs déclarations et leurs questions sur le sujet du jour afin de porter les problèmes à l'attention des ministres et du public.

Récemment, le CPRS a présenté le Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur la première phase de l'examen sur le logement : *Les besoins des propriétaires et des locateurs privés des TNO* au Comité parlementaire permanent des affaires autochtones et du Nord. Le but était d'appuyer la <u>déclaration de la ministre Chinna au gouvernement fédéral</u> dans laquelle elle demande une amélioration de la situation du logement aux TNO, et une présentation plus détaillée du contexte ténois et d'autres travaux de recherche pour guider l'examen du Comité parlementaire permanent sur les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones dans tout le Canada.

Qui nous sommes

Les comités permanents et spéciaux sont formés de petits groupes de députés de l'Assemblée législative chargés d'examiner en détail différents sujets, projets de loi et initiatives de ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO).

Ce que nous faisons

Ces comités permettent à l'Assemblée d'accomplir les aspects plus spécifiques de son mandat. Ils sont chacun responsables d'un éventail de sujets. Ils s'assurent que la législation et les programmes et services du GTNO reflètent et représentent les besoins des Ténois. Cela implique souvent d'échanger avec les résidents en ligne ou en personne.

Pour en savoir plus sur chacun des comités, consultez la page suivante : ntassembly.ca/FR/content/comités-de-lassemblée-législative.

Prochaine session

Du 26 mai au 3 juin 2022

SI VOUS SOUHAITEZ
OBTENIR CES
INFORMATIONS DANS
UNE AUTRE LANGUE
OFFICIELLE, COMMUNIQUEZ
AVEC NOUS.

867-767-9130

COMITÉ PERMANENT DES RÈGLES ET DES PROCÉDURES

Le 27 janvier 2022, le président renvoie au Comité diverses questions au sujet du Règlement de l'Assemblée législative. Le Comité est impatient de commencer ses recherches et l'examen de ces questions.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES

PRIORITÉ: LE LOGEMENT

Le Comité permanent des affaires sociales (CPAS) a publié son rapport « Une approche panterritoriale pour garder les familles unies en mettant en valeur les enfants, les jeunes et leurs parents » (en anglais) le 29 mars 2022. Ce rapport est le résultat de son examen de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*. Il a donné lieu à 19 recommandations au GTNO. La principale conclusion est qu'il faut adopter une approche pangouvernementale pour mobiliser les aides du système afin de maintenir les familles unies dès la grossesse. Vous pouvez obtenir plus d'information, notamment un résumé visuel du rapport, sur la page ntassembly.ca/FR/keepingfamiliestogether.



QU'EST-CE QU'UNE « PRIORITÉ DU COMITÉ »?

Il s'agit d'une question que le comité juge importante et sur laquelle il doit se pencher. Elle oriente son travail parallèlement aux examens qu'il doit mener.

Le 31 mars 2022, un débat animé sur le racisme systémique a eu lieu en Chambre lors de la discussion de ce rapport. Le rapport étant maintenant entre les mains du GTNO pour examen, le Comité se concentrera à nouveau sur sa priorité : le logement aux TNO. Il commencera également à examiner le projet de loi 47, *Loi 2 modifiant la Loi sur les normes d'emploi*, et continuera à examiner le projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi sur les médecins*.

DOSSIERS PUBLICS ABORDÉS LORS DE LA SESSION DE L'HIVER 2022 :

EXAMEN DE PROJETS DE LOI

- 1. <u>Examen article par article du projet de loi 38, Loi corrective de 2021, ministre de la Justice (3 février 2022)</u>
- 2. <u>Séance d'information technique du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation sur le projet de loi 39, Loi modifiant la Loi sur l'éducation postsecondaire (16 février 2022)</u>
- **3.** Examen article par article du projet de loi 41, *Loi modifiant les lois concernant l'administration de la justice*, ministre de la Justice (24 mars 2022)

 Examen article par article du projet de loi 39, Loi modifiant la Loi sur l'éducation postsecondaire, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (24 mars 2022)

SÉANCES D'INFORMATION, RÉUNIONS ET EXAMENS PUBLICS

5. Séance d'information, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, éducation et garde des jeunes enfants aux TNO (7 mars 2022)

COMITÉ PERMANENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

PRIORITÉS: AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ DES POLITIQUES ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX POUR STIMULER LES ENTREPRISES DU NORD ET AUTOCHTONES; MAXIMISER LES OCCASIONS D'AFFAIRES DANS LE DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS; BIEN GÉRER LES RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET LES SITES CONTAMINÉS.

Le 8 mars 2022, le Comité permanent du développement économique et de l'environnement (CPDEE) a publié son Rapport sur les examens législatifs de la Loi sur les espèces en péril (TNO) et de la Loi sur la faune. Il s'agissait du premier examen des deux lois. Le rapport comprend 14 recommandations à l'intention du GTNO, allant de la suppression des obstacles réglementaires qui empêchent le partage de la viande sauvage, à la création d'un programme de financement qui soutient les programmes de gardiens autochtones dans les collectivités.

Le CPDEE a été chargé d'examiner <u>le projet de loi 46,</u> <u>Loi modifiant la Loi sur les véhicules automobiles</u>.

Le CPDEE a publié son Rapport sur les télécommunications en novembre 2021 et continue de travailler sur ses priorités, à savoir l'amélioration de la gestion des responsabilités environnementales et des sites contaminés, ainsi que le soutien aux entreprises du Nord. Le CPDEE a l'intention de publier des rapports sur ces sujets d'ici la fin du mandat de la 19e Assemblée.

DOSSIERS PUBLICS ABORDÉS LORS DE LA SESSION DE L'HIVER 2022 :

- 1. Présentation sur le plan directeur de l'aéroport de Yellowknife, ministre de l'Infrastructure (31 mars 2022)
- 2. Séance d'information technique du ministère de <u>l'Environnement et des Ressources naturelles</u> et du gouvernement tłıcho sur le plan de gestion du caribou de Bathurst et la harde de caribous de la toundra de 2021 (10 mars 2022)
- Présentation de Ken Kyikavichik, grand chef du Conseil tribal des Gwich'in, sur le soutien aux entreprises et organismes du Nord (24 février 2022)

COMITÉ PERMANENT DES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

PRIORITÉ: AUGMENTER LA REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le 9 mars 2022, le Comité permanent des opérations gouvernementales (CPOG) a publié le <u>Rapport sur le projet de loi 37</u>, <u>Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</u>, qui résume un amendement visant à clarifier la définition de « jour ouvrable » dans la Loi.

Le Comité revient à présent à l'examen de la <u>Loi sur</u> <u>les langues officielles</u> commencé l'année dernière. Il est prévu que la Loi soit révisée tous les cinq ans. Le Comité accepte avec grand plaisir les propositions du public sur la <u>Loi sur les langues officielles</u>.





DOSSIERS PUBLICS ABORDÉS LORS DE LA SESSION DE L'HIVER 2022 :

EXAMEN DE PROJETS DE LOI:

1. Examen article par article du projet de loi 37, Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, ministre de la Justice (7 mars 2022)

SÉANCES D'INFORMATION, RÉUNIONS ET EXAMENS PUBLICS

- Séance d'information de la ministre des
 Finances, Cadre de recrutement et de rétention des Autochtones (9 février 2022)
- 5. Examen du Rapport annuel 2020-2021 du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée (10 février 2022)
- 4. Examen du Rapport annuel 2020-2021 du Bureau du protecteur du citoyen (11 février 2022)
- Examen du Rapport annuel 2020-2021 de la commissaire aux langues officielles (17 février 2022)

COMITÉ SPÉCIAL DE RÉCONCILIATION ET DES AFFAIRES AUTOCHTONES

Le Comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones (CSRAA) a tenu cinq audiences publiques sur l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones. Elle a également tenu dix audiences à huis clos sur les négociations avec les dirigeants et les gouvernements autochtones.

Le CSRAA a publié son rapport intitulé « Rapport provisoire : Ce que nous avons entendu sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et des accords de négociation » le 30 mars 2022. Le rapport résume les défis de mise en œuvre tels qu'ils ont été présentés au Comité spécial par des experts et des universitaires. Un chapitre est réservé aux principaux défis évoqués par les nations et organismes autochtones pour conclure ces accords. Le CSRAA présentera ses recommandations dans un rapport final d'ici le terme

du mandat de la 19e Assemblée législative.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Si vous avez un point de vue sur l'un des sujets ci-dessous, les comités seraient ravis de le connaître. Envoyez vos idées par courriel à committees@ntassembly.ca en précisant le sujet que vous abordez, et un greffier se fera un plaisir d'en accuser réception. Si vous préférez présenter votre point de vue en personne au comité, veuillez le préciser dans votre courriel.

EXAMEN DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

Le Comité permanent des opérations gouvernementales souhaite vivement obtenir l'avis du public sur les points de discussion suivants : Qu'estce qui fonctionne ou ne fonctionne pas bien pour la promotion des langues officielles? Quels éléments devraient relever de la responsabilité du commissaire aux langues officielles? Comment les droits linguistiques doivent-ils être appliqués et où doivent-ils s'exercer?

RECRUTEMENT ET RÉTENTION DES AUTOCHTONES

Le Comité permanent des opérations gouvernementales continue de chercher des moyens d'accroître la représentation des Autochtones dans la fonction publique. N'hésitez pas à contacter le Comité pour parler de vos expériences, de vos idées ou des défis que pose ce sujet.

FUTURS PROJETS DE LOIS EN EXAMEN

Dans le cadre de la prochaine session, qui se déroulera du 26 mai au 3 juin, les projets de loi seront renvoyés aux comités à des fins d'examen. Tenezvous au courant des travaux des comités à l'adresse ntassembly.ca/FR/échanges-public ou en lisant le prochain Bulletin des comités permanents.

Vous voulez faire partie de la liste de distribution pour ce bulletin? <u>Inscrivez-vous en fournissant votre</u> nom et votre adresse courriel ici.